

# TAUX DE COUVERTURE DES BESOINS EN MODE D'ACCUEIL EN SEINE-SAINT-DENIS EN 2021

Taux de couverture par commune en 2021 :

- De 42,91 % et plus
- De 33,61 % à 42,90 %
- De 24,60 % à **33,60 %**
- Moins de 24,60 %

## Calcul du taux de couverture :

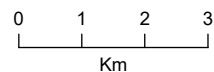
Nombre d'enfants accueillis dans un mode d'accueil individuel + nombre de places dans les accueils collectifs + nombre d'enfants accueillis en toute petite section, cette somme est rapportée à l'ensemble des enfants de 0-3 ans vivant sur le territoire. Les besoins en mode d'accueil font référence à l'ensemble des enfants de 0 à 3 ans du territoire, peu importe la situation des familles par rapport à l'activité, l'emploi et/ou l'insertion.

Quartiers prioritaires de la politique de la ville 2024

Établissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris

Plan N° 2024P27

Sources : CAF 93 - CD93/PMI



- DTCM -

Service de la Géomatique et de l'Information Géographique Mars 2024

**seine-saint-denis**  
LE DÉPARTEMENT

